

Pour une prime égale pour toutes et tous !

Actuellement se met en place le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Le dispositif fixé par la présidence de SU va mettre en concurrence et diviser les personnels.

Il est inégalitaire entre les différentes catégories A, B et C (contrairement à la prime PII - Prime Individuelle d'Investissement - pour les contractuels qui est d'un montant moyen unique quelle que soit la catégorie) et peut être modulé.



Nous rappelons que le CIA est facultatif dans le cadre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), Sorbonne Université n'avait aucune obligation de choisir un tel dispositif. D'autres universités nous montrent l'exemple avec une mise en œuvre du CIA très différente de SU :

- L'ENS de Lyon verse une prime unique de 500 € par agent, quelle que soit la catégorie.
- L'INALCO, verse une prime non modulable qui varie selon les catégories, mais inversée par rapport à SU (300 € aux C, 250 € aux B et 200 € aux A). (suite page 2)

Combattre l'extrême droite dans nos universités

Communiqué intersyndical Sorbonne Université

Le vendredi 27 septembre, un étudiant de Solidaires Étudiant.e.s de l'Université Paris-Panthéon-Assas a été violemment agressé rue Vavin par des militants d'extrême-droite du groupuscule Les Natifs, héritier de Génération Identitaire, qui tractaient devant l'Université. Une autre militante du même syndicat a été intimidée plus tard la même journée par des nervis après avoir été repérée par deux militantes d'extrême-droite, du même groupuscule, qui tractaient également devant l'Université. Les deux victimes étaient isolées au moment des faits : la première avait recouvert un autocollant de La Cocarde par un autocollant antifasciste, la seconde avait signalé la présence des militantes d'extrême-droite aux agents de sécurité. (suite page 3)

Évolution des ITRF : un inquiétant rapport de l'IGÉSR

l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) travaille sur de possibles évolutions du statut des ITRF (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation), les métiers d'appui à l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). (suite page 2)

RAPPORT DE L'IGESR

Pour une prime égale pour toutes et tous ! (suite)

Rien n'empêchait donc l'université de verser une prime unique de 1 000 € à toutes et tous (montant moyen alloué aux contractuels sur dotation État quelle que soit la catégorie). Contrairement à ce que la direction de l'université veut faire croire, les sommes en jeu sont plutôt maigres. Il ne s'agit pas d'un million d'€ supplémentaire, puisque 700 000 € viennent de la fin de la PIC surcroît d'activité et ne sont donc que des transferts d'argent déjà existant. Les 300 000 € restant viennent du budget de 850 millions d'€, ce sont plutôt des miettes...

Ce dispositif a été largement rejeté par les représentants du personnel : vote contre du CSA et vote de 2 motions en conseils facultaires (Lettres et Sciences et Ingénierie). Mais la présidence passe en force et impose son dispositif. Est-ce que la présidence pense que la distribution (inégalitaire) de quelques centaines d'€ aux personnels un an avant les élections va lui permettre « d'acheter » le vote des BIATSS ? Nous réaffirmons notre demande de prime égale pour toutes et tous et le refus de la modulation.

La prime actuelle va faire des « heureux », mais aussi des « déçus ». Cette mise en concurrence va être délétère sur le climat de travail. Qui la mérite, qui ne la mérite pas ? Qui juge ? Sur quels critères ?

Nous conseillons dès maintenant aux collègues qui ne seront pas satisfaits à engager des recours afin de contester le montant de leur CIA ou de leur PII. Nous alertons également les collègues contractuels car toutes et tous ne vont pas la toucher. Seuls les contractuels d'état sont concernés par son attribution. Nous attendons toujours d'ailleurs la conférence sociale et notamment les travaux sur conditions de travail des collègues contractuels. Cela concerne seulement les contractuels sur dotation d'État. Pour les autres (ANR, IDEX...), c'est sur les fonds propres de leur service qu'un « devis » doit être établi, sans garantie que chaque service puisse la financer. Nous rappelons aussi que la part croissante des primes dans la rémunération est le résultat du gel du point d'indice et des salaires. Pour une catégorie C, cela correspond à une perte de 400 € par mois ! Nous voulons des augmentations de salaires et non des primes, qui ne comptent d'ailleurs pas pour la retraite.

Non à la modulation, égalité pour toutes et tous !

Évolution des ITRF (suite)

L'objet du rapport concerne autant les ITRF que les personnels techniques et administratifs (IT). Les explications des ministres du MESR et du MEN justifieraient, selon eux, la nécessaire évolution de ces statuts par l'évolution du paysage de l'ESR, le temps de travail des BIATSS, l'attractivité médiocre des emplois d'appui, le besoin de simplification des métiers (4 statuts et de nombreux corps différents) et la « déconcentration » de la gestion.

Les constats de l'IGÉSR sont : l'effondrement rapide de l'attractivité de ces métiers dont la raison essentielle est l'inquiétant décrochage de nos rémunérations, l'augmentation de la part des contractuels qui dégrade toujours plus les conditions de travail, les règles de reclassement après recrutement très défavorables aux ITRF, les difficultés de recrutement dans les métiers du numérique et l'extinction progressive du statut des AENES au profit des ITRF BAP J.

Les inspecteurs proposent 14 recommandations et 4 « scénarios » pour l'évolution de l'architecture des statuts ITRF et IT, de portées variables mais pouvant être rassemblées en quatre catégories : amélioration des salaires, de l'attractivité et du temps de travail, déconcentration et simplification des concours, du recrutement, de la formation et de la gestion, revoir l'architecture des statuts des ITRF/IT et des mesures spécifiques pour les CROUS, les EPLE et les BAP E. (suite page 6)

Combattre l'extrême droite dans nos universités (suite)

Nos syndicats expriment leur solidarité pleine et entière avec nos deux camarades, dont nous partageons le combat antifasciste.



Ne croyons pas que Sorbonne Université n'est pas concernée par ces groupuscules. La Cocarde Étudiante, proche du RN et d'Éric Zemmour et régulièrement mentionnée dans la presse pour des actions violentes, a déjà siégé dans ses instances où l'UNI siège encore. Les sites de Jussieu et de la Sorbonne sont au cœur du quartier latin pas si éloigné du quartier de l'agression. La Cocarde Étudiante a déjà diffusé ses tracts devant ses sites ou devant des sites proches.

Ne pensons pas non plus que l'Université est un havre de paix préservé de la montée de l'extrême-droite. Les attaques contre des universitaires maquillées en appels à la lutte contre le « wokisme » et l'« islamo-gauchisme », la restriction des libertés académiques et de la liberté d'expression étudiante (fermetures administratives des campus qui empêchent les blocages mais aussi la tenue des AG), la sélection à l'entrée de l'université et la différenciation des frais d'inscription, ou encore les embûches de plus en plus nombreuses laissées sur le chemin des étudiant·es étranger·es, sont les symptômes de la propagation de ses idées nauséabondes dans nos campus.

Nous appelons à un combat de fond à travers nos organisations pour enrayer la propagation des idées de l'extrême-droite et de sa violence dans la rue, dans les urnes, et sur nos campus.

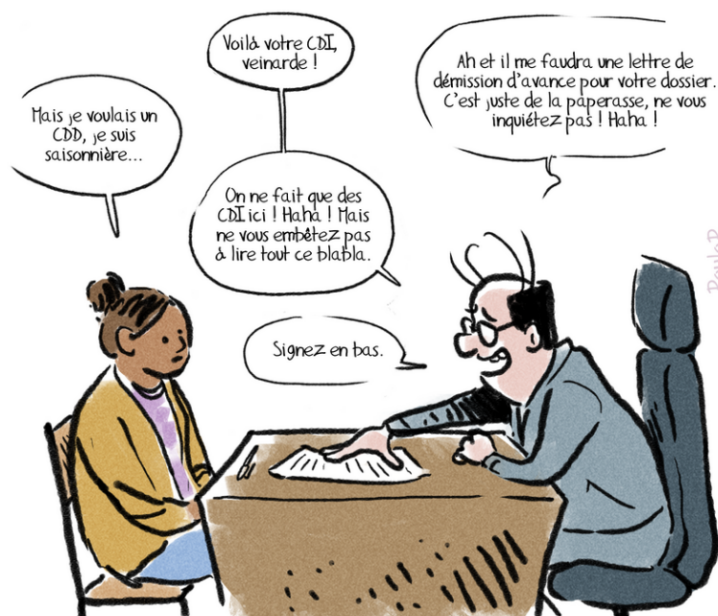
Les sections SUD-IDÉES, CGT (FERC Sup, SNTRS) et FSU (SNESUP, SNASUB, SNCS) de Sorbonne Université

Accompagnement des salarié·e·s du nettoyage sur le campus de Jussieu

Depuis 2021, avec l'aide constante du Collectif CGT Parisien du Nettoyage, 55 permanences ont été tenues au local syndical CGT FERC Sup de Sorbonne Université pour l'accompagnement des salarié·e·s du nettoyage à Jussieu.

Sur cette période, 32 réclamations ont été envoyées, 24 requêtes ont été déposées aux Prud'hommes, 23 jours de grève ont été suivis et 6 jours de formation à l'accompagnement ont été réalisés, sans compter les rendez-vous avec l'avocate et les audiences aux Prud'hommes.

Toutefois, le secteur recrute beaucoup de personnes non-diplômées, dans le besoin, étrangères, en difficulté, ou tout ça à la fois.



Outre le rôle très important des camarades de la CGT FERC Sup qui ont assuré une présence constante auprès des salarié·e·s du nettoyage, deux enseignants-chercheurs ont apporté leur aide pour la rédaction des requêtes, ainsi que des étudiant·e·s de Sciences Po.

Une requête aux Prud'hommes nécessite 3 à 4 jours de travail en moyenne. Il faut rédiger un « exposé sommaire de la demande » de 2 à 4 pages selon les dossiers. L'union locale CGT des 5/6^e arrondissement prend le relais dans les étapes suivantes : développement des conclusions du dossier et accompagnement aux audiences des prud'hommes.

La majorité des réclamations portent sur l'insuffisance constatée sur l'indemnité

des congés payés dans le solde de tout compte au 31 mars 2024 et sur une « erreur » de qualification pour la période du 1/03/2023 au 31/03/2024. La société Arc-en-Ciel a commencé à payer et nous surveillons la suite à cause de la prescription acquise à partir de mi-octobre (6 mois pour réclamer sur solde de tout compte).

Mentionnons le rôle important du CHSCT puis de la F3SCT pour les signalements concernant les conditions de travail et la santé des salarié·e·s de la sous-traitance.

Au-delà des structures de la CGT mentionnées, l'intersyndicale de Sorbonne Université a permis de soutenir largement les actions et la collecte des fonds pour les 3 grèves.

La défense des salarié·e·s auprès de leur nouvel employeur SAMSIC (mise à jour des contrats à notre demande) se passe mieux, étant sans doute la conséquence des 3 grèves et du fait que la Direction de l'Université a enfin intégré le fait qu'il valait mieux ne pas avoir recours au moins disant pour ne pas affronter de nouvelles grèves. Mais des problèmes demeurent et nous restons vigilants dans la défense des salarié·e·s du nettoyage.

Hold-up du vote de barrage à l'extrême droite : légitimité électorale du président de la République, de son gouvernement, de leurs politiques et de celles qui en découlent dans l'ESR et à SU ?

Avril 2022 « Ce vote m'oblige »

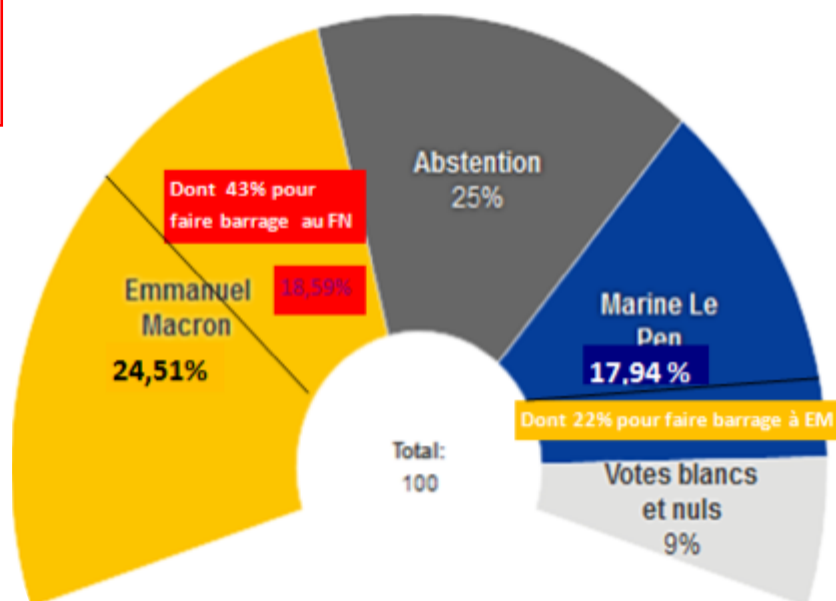
**75% des inscrits
n'ont pas voté E. Macron**

42% des électeurs ayant voté E. Macron, indiquent qu'ils l'ont fait pour faire barrage à M. Le Pen du Rassemblement National !

Abstention + vote blanc 34%

<https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/sondage-42-des-electeurs-d-emmanuel-macron-ont-d-abord-vote-pour-faire-barrage-a>

Résultat du second tour de l'élection présidentielle en % des inscrits



Le 22 avril 2022, via un tweet, E. Macron indiquait « Je sais aussi que nombre de nos compatriotes ont voté ce jour pour moi, non pour soutenir les idées que je porte, mais pour faire barrage à celles de l'extrême-droite. Et je veux ici les remercier et leur dire que j'ai conscience que ce vote m'oblige pour les années à venir ».

Le Monde du 6 avril 2023 : depuis la Chine, E. Macron estime que « Si les gens voulaient la retraite à 60 ans, ce n'était pas moi qu'il fallait élire comme président de la République ».

Juillet 2024 : Majorité relative du camp macroniste/LR obtenue, en partie, grâce aux reports de voix du NFP, pour le barrage à l'extrême droite :

Au 1^{er} tour des élections législatives de 2024, les électeurs français ont massivement rejeté les candidats du camp macroniste et de ses alliés Les Républicains (LR) (rappel en mars 2023, la motion de censure, dans le cadre du vote du projet de la « loi retraite » est rejetée, grâce aux députés LR, (42 votes contre sur 61 députés)) : 72% des votants n'ont pas choisi ces candidats.

Au 2^e tour des législatives de 2024, les français ont massivement voté pour faire barrage à l'extrême droite (mal nommé front républicain) : 142 députés RN et alliés, élus sur 577.

Suite à ce résultat, en juillet 2024, E. Macron, s'appuie sur une nouvelle majorité présidentielle relative (220 députés Renaissance + LR), obtenue, non pour le soutien total, à leurs députés mais avec la participation massive des citoyens, pour faire barrage à l'extrême droite.

Les reports de voix des électeurs du NFP du premier tour des élections, pour le barrage à l'extrême droite au deuxième tour, sont plus importants, que les reports de voix des électeurs d'Ensemble ou de LR. (suite page 5)

Hold-up du vote de barrage à l'extrême droite (suite)

43% des électeurs ayant voté Ensemble au premier tour, ont voté LFI (19% RN, 38% abstention/blanc nul) au second tour

29 % des électeurs LR* ont voté LFI (33% RN)**

72% des électeurs NFP* ont voté LREM**

70% des électeurs NFP* ont voté LR**

*au premier tour **au second tour

https://www.francetvinfo.fr/elections/legislatives/legislatives-2024-comment-les-reports-de-voix-du-front-republicain-ont-joue-contre-le-rn-selon-notre-sondage_6652164.html

<https://legrandcontinent.eu/fr/2024/07/08/legislatives-comment-la-mecanique-du-barrage-a-fonctionne/>

Et au final, le président Macron nomme, comme premier ministre, M. Barnier, membre du parti politique LR, représentant 8% des députés, et n'ayant pas appelé à faire barrage à l'extrême droite, et dont le gouvernement, depuis, le 9 octobre, est soutenu implicitement par le RN (les députés RN, n'ont pas voté la motion de censure déposée par le NFP).

De plus, le gouvernement Barnier, composé de membres issus du camp macroniste, et du parti LR, propose un budget d'austérité, sous prétexte d'un déficit.

Qui était au gouvernement pendant 7 ans ? Qui était le ministre de l'économie pendant 7 ans ?

Alors on continue comme si rien ne s'était passé ?

Évolution des ITRF (suite et fin)

La CGT FERC Sup, la CGT INRAE et le SNTRS-CGT revendiquent :

- de supprimer le Crédit Impôt Recherche servi aux entreprises sans aucune évaluation, ni contrôle, et de reverser immédiatement les 8 milliards d'€ annuels de cette niche fiscale à l'ESR ;
- de consacrer 1,5 % du PIB à la recherche publique, et 2 % du PIB à l'enseignement supérieur ;
- la revalorisation du point d'indice de 25 % et son indexation sur l'inflation ;
- l'embauche massive de personnels titulaires sur des postes correspondant à leurs qualifications, pour assurer les missions ;
- de titulariser l'ensemble des contractuel-les qui assurent des missions pérennes ;
- une baisse générale et immédiate du temps de travail (32h sur 4j, retraite à 60 ans) ;
- le financement de ces mesures par la récupération de tout ou partie des 180 milliards d'€ d'aides publiques accordées chaque année aux employeurs privés, dont la majeure partie nourrit la rente.

Les reports de voix entre le premier et le second tour

En cas de duel LFI contre RN

(Lecture : 43% des électeurs Ensemble du premier tour ont voté pour LFI au second tour, 19% ont voté pour le RN, et 38% ont choisi l'abstention ou un vote blanc ou nul)



En cas de duel PS, EELV ou PCF contre RN



En cas de duel Ensemble contre RN



En cas de duel LR contre RN



Source: Ipsos-Talan pour France Télévisions, Radio France, France 24-RFI, LCP-Assemblée nationale * 7 juillet 2024 **franceinfo**

Notre université toujours aussi muette sur la situation au Proche Orient

Depuis septembre, la Palestine, le Liban et tout le Proche Orient, sombrent encore davantage dans la catastrophe, en raison de l'intensification et de l'extension de l'agression militaire menée par le gouvernement israélien. Le nord de la bande de Gaza est maintenant totalement rasé et les bombardements y ont fait des centaines de mort en quelques jours. Plus aucune aide ne parvient dans le nord du territoire et les gazaouis quand ils ne sont pas tués par des bombardements et des tirs des snipers, meurent de famine ou de maladie. Les blessés ne sont plus secourus et agonisent dans les ruines, tandis que les derniers hôpitaux ont cessé de fonctionner en raison des attaques de l'armée israélienne. Il semble le gouvernement Netanyahu met en œuvre « le plan des généraux » qui consiste à affamer l'ensemble des habitants du nord de la bande de Gaza pour les faire partir, avec peut-être l'objectif de réoccuper à terme une partie du territoire. Parallèlement, les dirigeants israéliens ont intensifié la guerre menée au Liban, avec comme conséquence la dévastation de ce pays et une situation humanitaire dramatique. Les bombardements sont quotidiens, avec de nombreuses destructions d'habitations, plus de 2 700 morts et des 12 000 blessés, ainsi que 1,3 millions de réfugiés qui ont fui dans le nord du Liban ou en Syrie. Enfin, le parlement israélien a voté le 28/10/2024 pour l'interdiction de l'UNRWA, une agence qui vient au secours des réfugiés palestiniens en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est (elle est par exemple très impliquée dans l'éducation des jeunes palestiniens, ou la distribution de nourriture aux réfugiés). Le prétexte invoqué est le fait que quelques membres de l'agence (sur les dizaines de milliers d'employés de l'agence) pourraient peut-être être impliqués dans les attaques du 7 octobre perpétrées par le Hamas. Mais l'interdiction des activités de l'agence, un des derniers filets de sécurité humanitaires, pourrait accentuer encore la situation désespérée des palestiniens.

Alors que les preuves qu'un génocide est en cours à Gaza s'accumulent, et que le jusqu'au-boutisme du gouvernement d'extrême-droite israélien éloigne toute perspective de paix au Proche-Orient, notre université brille par son inaction quand il s'agit de remettre en question les collaborations avec les entreprises d'armement telles Safran ou Thales impliquées dans des ventes d'arme à Israël, ou bien de questionner les échanges avec les universités israéliennes qui soutiennent idéologiquement les exactions du gouvernement et de l'armée, [ou même d'accueillir quelques réfugiés palestiniens, étudiants ou professeurs d'université]. Une première tentative pour qu'une motion soit votée au CA de l'université a avorté (voir par exemple le texte de la motion ci-dessous, qui a été proposée au vote au CA le 24/09/2024). L'université, pour justifier sa passivité, a invoqué un avis du collège de déontologie (un organisme lié au ministre de l'ESR) du 22 juin 2024, qui refuse que soient remis en question des partenariats académiques ou industriels pour des raisons politiques, sous prétexte de « neutralité » (la neutralité consistant ici à maintenir le statu quo et la loi de plus fort). Cet avis a aussi pour objectif d'éteindre la mobilisation des étudiants et des personnels afin de soutenir les peuples palestiniens et libanais, et de contester la politique étrangère française au Proche Orient. Il propose un encadrement très strict de la liberté d'expression dans les universités concernant le conflit israélo-palestinien. Cette volonté de musèlement a été renforcée récemment par la circulaire Hetzel (le nouveau ministre de l'ESR), qui condamne les manifestations étudiantes liées au conflit israélo-palestinien et prône la neutralité et le maintien de l'ordre dans les universités. Tout est donc fait pour taire l'expression de la jeunesse, tandis que le gouvernement français continue à mollement condamner la politique d'Israël, tout en maintenant les nombreux partenariats politiques et économiques avec cet état.

Agenda

12 novembre à 13h30

A l'appel des organisations SUSIE et Solidaires étudiants, rassemblement devant la tour Zamansky contre les partenariats de SU avec les entreprises d'armement Thalès et Safran qui alimentent le génocide palestinien.

19 novembre

18h15, amphi 55 (sous réserve)

Projection du documentaire « **Alliances terrestres** » qui présente la lutte écologiste contre l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse depuis 2021.

La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice du film Isabelle Haelvoët et d'un membre du collectif de lutte contre l'A69 « La voie est libre ».

Organisateurs : Intersyndicale CGT/FSU/SUD.

Invité : Collectif local des Soulèvements de la Terre du 5^e arrondissement.

Budget de l'État et de la Sécurité Sociale

Les salarié·e·s ont assez payé !



Je me syndique !

Les organisations syndicales ont démontré à quel point elles étaient utiles en mobilisant contre la réforme des retraites. Plusieurs dizaines de milliers de salarié·es, souvent jeunes, ont décidé de rejoindre un syndicat. Pourquoi pas toi ?

En étant organisés, plutôt que de tâtonner, de manquer d'information sur ce qui se fait ailleurs, on se donne au contraire confiance les uns les autres, on s'entraide, on croise nos points de vue.

Tout le monde peut se syndiquer à la CGT : BIATSS, enseignant·es chercheur·es, doctorant·es, vacataires, personnels de l'université mais aussi du CNRS, de l'Inserm, de l'Inria, personnels fonctionnaires et contractuel·les, etc.

Cette pluralité, c'est ce qui fait notre force

TU EN AS ASSEZ DE LA PRECARITE ! TU VEUX FAIRE VALOIR TES DROITS !

ALORS, SYNDIQUE-TOI ! À LA CGT, IL Y A UNE PLACE POUR CHACUNE ET CHACUN.

UNIS, ON EST PLUS FORTS !

J'ADHÈRE À LA CGT

Nom.....
Prénom.....
Faculté.....
Mail.....

Date et signature